

BL 10816

2994 ga

ga

17801

AMBASSADE DE BELGIQUE

Londres, le 15 mai 1945

AMBASSADE VAN BELGIË

-:-:-:-

N° 2-~~FB~~-152

-:-

18 MAY 1945

UITENLANDSE ZAKEN

W. CAZ  
Monsieur le Ministre,

L'accord économique de consultation mutuelle entre la France, la Hollande et l'Union belgo-luxembourgeoise, signé à Paris, le 20 mars dernier, prévoit la création d'un Conseil de coopération économique ayant pour mission d'étudier les problèmes de restauration et de reconstruction qui se posent dans les territoires des pays signataires.

Mon Gouvernement m'informe et j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les séances du Conseil auront lieu alternativement dans les trois capitales. La séance inaugurale se tiendra à Paris vers le 20 mai. On y décidera de l'organisation des travaux et l'on y arrêtera l'ordre des questions à étudier.

D'ores et déjà, il semble à mon Gouvernement qu'il serait possible de proposer l'adoption d'un programme dont voici les éléments majeurs:-

- a) Conformément aux c/ et d/ de l'article 1er de l'accord, mise en contact des chefs responsables des industries des trois pays en vue d'harmoniser les productions existantes et pour étudier la création d'industries nouvelles;
- b) Etude d'une attitude commune à prendre en matière d'ententes économiques régionales de producteurs;
- c) Etude d'une politique commune à suivre à l'égard du statut futur de l'Allemagne, notamment en ce qui concerne la création d'une région économique rhéno-westphalienne.

Selon l'usage établi, la délégation de l'Union économique belgo-luxembourgeoise sera conduite par M. Suetens, Ministre Plénipotentiaire, Directeur Général du Commerce Extérieur.

En portant ce qui précède à la connaissance de Votre Excellence, j'ai l'honneur de La prier de bien vouloir me faire connaître le nom du représentant que le Gouvernement de S.M. la Reine se propose d'adjoindre à la délégation de l'Union Economique.

Je saisis cette occasion, Monsieur le Ministre, de présenter à Votre Excellence, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Son Excellence  
le Jonkheer E.F.M.J. Michiels van Verduynen  
Ministre des Affaires Etrangères, a.i.  
L o n d r e s

*[Signature]*

*Ch. e. P. 82  
29.5.45.*